

L'Épiphançois

Municipalité de Saint-Épiphane

**Mon choix
de vie? Une vie
de choix!**

Municipalité de
Saint-Épiphane

www.saint-epiphane.ca

ÉDITION MARS 2017

DANS CE NUMÉRO

Mot du maire
Résolutions
Rencontre réforme cadastrale
Offres d'emploi
AQDR Rivière-du-Loup
Événements emploi 2017
Messages
Communiqués de presse
Annonces
Salon de l'habitation et du plein air 2017
Les pages santé
Bulletins infos sécurité incendie
Conseil Santé
Concours « Vue dans la tête de... »
Carnaval et activités 2017
Camp de jour et soccer 2017
Cours de zumba
Dates des séances 2016
Numéros de téléphone

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi
9h - 12h / 13h30 - 16h
Mardi
13h30 - 16h
Mercredi
13h30 - 16h
Jeudi
9h - 12h / 13h30 - 16h
Vendredi
9h - 12h

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL EN RAISON DE LA FÊTE DE PÂQUES

Le bureau municipal sera fermé du 14 au 17 avril 2017 inclusivement en raison, du congé du vendredi Saint et de la fête de Pâques.

TAXES FONCIÈRES—ABOLITION DE L'ESCOMPTE

Veuillez noter que selon le règlement no 341-16, concernant la taxation et la tarification 2017, vous n'aurez plus droit à l'escompte de 2%.

SÉANCES DE CONSULTATION DES PROPRIÉTAIRES POUR LA RÉNOVATION CADASTRALE

Deux rencontres concernant la rénovation cadastrale sont prévues les 5 et 6 avril 2017 à la salle paroissiale de Cacouna. (Détails à l'intérieur)

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

C'est le mardi **6 juin** prochain que la compagnie Gaudreau Environnement passera à vos portes pour la collecte des gros rebuts (voir au verso du calendrier de collectes pour plus de détails, disponible sur le site Internet de la municipalité).

COURS DE ZUMBA EN AVRIL

(Pour inscriptions, voir les détails à l'intérieur)

OFFRES D'EMPLOI DE LA MUNICIPALITÉ

(Voir les offres à l'intérieur)

MOT DU MAIRE



S'UNIR POUR PROSPÉRER

Chers amis (es), Madame, Monsieur,

Le printemps est bientôt à nos portes, ceci nous amène vers la réalisation de nos deux gros projets de construction, c'est-à-dire notre nouveau réservoir d'eau et notre nouveau centre communautaire, en plus de quelques autres projets de moindre envergure. À la lecture de mon message, vous constaterez que nos efforts et notre persévérance ont porté fruit de manière positive.

RÉSERVOIR D'EAU

Depuis notre dernier Épiphanais de décembre 2016, les projets ont beaucoup évolué. La firme d'ingénierie WSP a terminé les plans et devis, ensuite nous sommes entrés dans le processus de soumission sur le site SEAO, le délai étant terminé, nous avons reçu 9 soumissions conformes. Le contrat a été octroyé au plus bas soumissionnaire conforme et entériné à l'assemblée du 6 mars dernier, soit à Action ProgeX inc., au montant de 1 640 113,20 \$. Bien sur, ce n'est qu'un montant estimé qui peut varier selon taxes, addenda, honoraires d'ingénierie, etc... nous vous tiendrons au courant du prix final. Comme prévu, une très bonne nouvelle y est rattachée, une subvention provenant des deux paliers de gouvernement a été octroyée et a été rendue publique officiellement à nos bureaux le 3 mars en après-midi. L'annonce a été faite par M. le Ministre Jean D'Amour, en présence de certains membres du conseil et de quelques employés, soit une subvention maximale de 1 491 048 \$ sur un estimé de coût admissible de 1 796 442 \$, le reste est à notre charge. Je suis très content des montants accordés, car la charge à venir sera moindre que prévu sur nos budgets. Quand nous avons commencé à travailler sur ce projet, nous avons évalué la subvention à moins de 50 %, alors qu'aujourd'hui on l'évalue à environ 83 % donc, il ne reste qu'à réaliser le projet et le mettre en fonction et nous espérons qu'il soit réalisé le plus tôt possible.

En ce qui concerne la sécurisation du réseau, présentement nous sommes capables d'opérer le réseau de distribution sans le réservoir en cas d'urgence, il ne reste que quelques détails à résoudre. À ce jour, rien ne nous indique, en faisant nos rondes régulièrement, qu'il y a des défaillances quelconques et tout semble sous contrôle. La sécurisation du réseau d'aqueduc est payé avec l'argent de la TECQ.

AQUEDUC

Une soumission a été accordée à la firme d'ingénierie LER, pour faire une évaluation de notre réseau d'aqueduc pour l'entretien qui est admissible à une subvention TECQ. Alors, il faut suivre notre réseau de près pour éviter de mauvaises surprises, mais celui-ci est quand même en très bonne condition.

GARAGE MUNICIPAL

Une partie du mur arrière a été refaite à neuf et les budgets ont été respectés, je tiens à souligner le très beau travail de la part de nos employés. Pour les prochaines années, le garage est un dossier prioritaire pour la municipalité afin de refaire complètement le mur arrière, changer les coupes froid et isoler le garage au complet, c'est urgent pour l'économie d'énergie. Il y a aussi d'autres problèmes à solutionner au garage mais ce serait trop long à énumérer, de là l'importance d'entretenir nos équipements ce qui n'a pas toujours été le cas.

TAXATION

Malgré la mise en place de quelques taxes de réserve pour prévoir le remplacement des équipements incendie, tels que les appareils respiratoires, les habits de combat, et la provision pour la vidange 2016 et future des étangs aérés (cette dernière est seulement pour ceux qui sont sur le réseau d'aqueduc), la majorité d'entre vous avez probablement remarqué une baisse de taxe générale de 6 cents du 100 \$ d'évaluation soit 1.7 % pour le village et 1.4 % pour les rangs alors, j'espère que les citoyens sont satisfaits. Pour le futur, il faudra que le conseil en place surveille de près ses dépenses, travaille par priorité et continue d'avoir des rencontres avec le gouvernement pour recevoir de l'aide financière. Malgré ces bonnes nouvelles, il y a un problème de paiement de taxes en retard qu'il faudra régler, on parle de plusieurs dizaines de milliers de dollars, nous devons prendre les moyens légaux pour régulariser ce problème majeur, car la municipalité a besoin de ses argent pour offrir les services, payer les employés et honorer ses engagements. Il faudra que ces arrérages soient régularisés.

SERVICE INCENDIE

Depuis quelques années (3 ans) beaucoup d'argent a été investi dans le Service incendie. Nous avons renouvelé tous les équipements qui devaient l'être, plus précisément nous avons :

- changé les panneaux de la caserne dont les coupes froid tombaient en lambeaux
- acheté plus de 20 bunkers pour les pompiers à 3 500 \$ pièce et d'autres équipements que nous ne pouvons pas tous énumérer.
- payé de la formation adéquate pour nos pompiers
- acheté un camion autopompe citerne neuf
- restauré à neuf l'unité d'urgence pour un prix raisonnable.

De plus, une entente salariale a été négociée et conclue de bonne foi entre la Municipalité et les pompiers qui semblent très satisfaits et qui sera signée par les deux parties prochainement pour une durée de 10 ans. De plus, une entente d'entraide en incendie avec l'ensemble des municipalités de la MRC, qui sera profitable pour tous, est sur le point d'être acceptée. Voici le travail qui a été effectué à ce niveau et qui ne peut qu'être favorable à notre municipalité et qui respecte le schéma de couverture de risques en incendie de la MRC. Que du positif pour notre Service incendie. S'unir pour prospérer.

MOT DU MAIRE (SUITE)

CENTRE COMMUNAUTAIRE INNERGEX VIGER DENONVILLE

Enfin! Bientôt une réalité ! Presque tout est en place ou le sera d'ici quelques temps. Présentement, les plans et devis sont complétés et l'architecte, les ingénieurs et la décoratrice nous ont présenté le tout. Nous sommes actuellement en appel d'offres sur le site SEAO, l'ouverture des soumissions est prévue pour le 24 mars prochain et le dossier sera par la suite envoyé au Ministère pour la décision finale; de 30 à 120 jours d'attente sont prévus et nous ne pouvons pas bouger avant leur accord final. Alors, la construction pourrait avoir lieu entre juin et août, à suivre...

Pour ce qui est des subventions, le gouvernement provincial nous accorde 70 % de ce qui est admissible et au fédéral un montant fixe de subvention a été accordé et qui sera divulgué en temps et lieu par le fédéral après l'ouverture des soumissions. Un autre montant a été accepté soit la TECQ. Lorsqu'on aura les montants finaux nous vous en ferons part. Il s'agit d'un montant très appréciable pour un centre communautaire neuf qui ne coûtera pas cher et vous en serez fiers. Nous avons reçu d'autres commanditaires soit 50 000 \$ sur 5 ans, soit 10 000 \$ par an, pour avoir choisi le nom du Centre communautaire Innergex Viger Denonville et 25 000 \$ du fédéral pour de l'ameublement dans la salle de cuisine communautaire, grâce au Comité de la Corporation Épiphanoise de développement. Beau travail et merci! Aussi, 10 000 \$ du Pacte rural et d'autres sûrement. Donc, actuellement 85 000 \$ pourront servir à différents équipements sportifs pour jeunes et moins jeunes et/ou pour de l'ameublement qui profiteront à tous les contribuables sans être taxés. Exemple : les bandes de la patinoire sont à refaire, possibilité de jeux d'eau pour les enfants, etc... Pour avoir eu droit à ces commanditaires, il y a eu beaucoup de travail de fait, pour certaines personnes la critique est facile mais, s'impliquer pour aller chercher des choses serait beaucoup plus profitable et apprécié par l'ensemble des citoyens.

VOIRIE

Cette année, nous terminerons les rechargements 2016 du Rang 1 et du Chemin du Bras qui n'avaient pas pu être achevés pour des raisons hors de notre contrôle. Alors, il s'agit d'une portion de 2.3 kilomètres et 2 kilomètres et après suivra le reste du rechargement du Rang 1 pour la portion du budget 2017, jusqu'à la route des Sauvages. Plusieurs milliers de dollars en investissement. Nous nous assurerons que les travaux soient réalisés le plus rapidement possible pour les citoyens qui seront touchés, je parle ici de la poussière, pour ne pas revivre la même situation que l'an dernier.

J'ai redemandé une subvention de 80 000 \$ à M. Jean D'Amour en début d'année pour refaire le recouvrement du pont du 2e rang Ouest et suite à cela, nous avons reçu une lettre de leur part nous affirmant qu'ils ont bien reçu notre demande. Cela devient urgent et on espère une réponse positive et rapide.

Aussi, nous attendons une réponse pour un dédommagement de la part de la compagnie qui s'occupe de la construction du parc éolien Nicolas Rioux, dont 60 000 tonnes de sable sont passés par le 3e rang Ouest ce qui a considérablement endommagé le pont et la route asphaltée. D'ici avril, nous devrions recevoir une réponse et cet argent sera réinvesti sur le 3e rang Ouest.

CAISSE POPULAIRE

Nous sommes très déçus de la tournure des événements, sachez que nous avons tout fait pour les dissuader, mais sans aucun pouvoir sur leur décision. Nous avons eu certaines discussions avec eux, mais pas de retour à ce jour.

CARNAVAL

Un gros merci à tous les bénévoles et aux commanditaires pour cette belle activité.

OPPORTUNITÉ DE VOIR LES PLANS DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL ET DU RÉSERVOIR

J'aimerais offrir aux citoyens intéressés par nos projets de construction du nouveau réservoir et du centre communautaire de voir les plans de ces nouvelles infrastructures; cette rencontre aurait lieu à la bibliothèque **le samedi 22 avril 2017 de 13 h à 17 h**. Les plans seraient accessibles sur une table dans la bibliothèque pour consultation. Ceci vous donnerait une bonne idée des travaux qui seront effectués. Quelques personnes seront présentes pour les renseignements ou questions que vous pourriez avoir. Mettez cette date à votre agenda, ça nous fera plaisir de vous rencontrer.

Avec tout l'argent qui sera investi et le travail qui a été fait et sera fait pour remettre à jour nos équipements, il leur faudra un entretien serré, car nous pouvons nous compter chanceux avec les subventions que nous recevons de nous en tirer si bien. Les prochains conseils devront s'assurer de maintenir ces infrastructures en ordre, car de tels investissements peuvent facilement avoir une durée de vie de plus de 50 ans, s'ils sont bien entretenus. Repousser à plus tard n'est pas une solution, si on veut que notre municipalité survive, il faut travailler pour attirer d'autres gens qui nous remplaceront et je suis certain qu'ils seront fiers des équipements qu'on aura mis en place.

Pour terminer, cela me fait toujours plaisir de vous informer de toutes ces choses qui concernent notre municipalité que j'ai tant à cœur. Si vous avez des questions, laissez moi un message sur ma boîte vocale au 418-862-0052 poste 45, et je me ferai un plaisir, si je ne suis pas présent, de vous rappeler dans les plus brefs délais.

Au plaisir,

Renald Côté, maire



17.03.053

OCTROI DU CONTRAT DE CONSTRUCTION DU NOUVEAU RÉSERVOIR D'EMMAGASINEMENT D'EAU POTABLE

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres public sur le site électronique d'appels d'offres (SÉAO) du gouvernement du Québec pour la construction du futur réservoir d'emménagement d'eau potable ;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu neuf soumissions conformes :

Action Prox inc.	1 640 113,20 \$
Coffrage Provincial inc.	1 645 408,37 \$
Les Constructions Binet inc.	1 686 771,78 \$
Entreprises G.N.P. Inc.	1 693 940,36 \$
Excavations Bourgoin & Dickner	1 715 323,53 \$
Construction B.M.L, division de Sintra inc.	1 760 472,29 \$
Allen Entrepreneur Général inc.	1 857 996,00 \$
Lafontaine Leclerc inc.	1 884 440,25 \$
Ross And Anglin Itée	2 345 400,32 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Vallier Côté et résolu à l'unanimité que la Municipalité octroie le contrat de construction du futur réservoir d'emménagement d'eau potable, au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Action Projex inc., pour un montant de 1 640 113,20 \$, taxes incluses, conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt par le gouvernement du Québec et conditionnellement à l'obtention du Certificat d'autorisation par le ministère du Développement durable, de l'environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec.

17.03.054

INTERDICTION DES ANIMAUX DOMESTIQUES DANS LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

ATTENDU QUE certains citoyens font entrer leurs animaux domestiques dans les bâtiments municipaux ;

ATTENDU QUE ce conseil juge que des animaux domestiques, même en laisse, peuvent représenter une source de nuisance et peuvent même être dangereux ;

ATTENDU QUE le règlement sur les animaux légifère en partie cette problématique mais sous certaines conditions seulement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Dubé et résolu à l'unanimité que ce conseil interdise les animaux domestiques en tout temps, dans tous les bâtiments municipaux, à l'exception du garage municipal, dans le cas de la détention d'un animal dans la cage destinée à cette fin seulement.

17.03.056

PUBLICITÉ HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES

Il est proposé par madame la conseillère Céline D'Auteuil et résolu à l'unanimité des conseillers, que la Municipalité achète une publicité, format carte d'affaires, dans le journal Info Dimanche, dans sa parution d'avril 2017, au coût de 95 \$, plus les taxes applicables, afin de rendre hommage à madame Suzanne Roy, pour son implication bénévole dans la Municipalité de Saint-Épiphanie.

16.11.272

TAUX D'INTÉRÊTS, ESCOMPTE, NOMBRE DE VERSEMENTS, DÉLAIS POUR INTÉRÊTS ET FRAIS POUR CHÈQUES SANS FONDS SUFFISANTS

Il est proposé par monsieur le conseiller Hervé Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers d'informer le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Nicolas Dionne, qu'il devra tenir compte des indications suivantes pour la préparation du budget 2017 :

- **LE TAUX D'INTÉRÊT APPLICABLE POUR LES ARRÉRAGES DE TAXES PASSERA DE 18 % À 20 % ;**
- **L'ESCOMPTE DE 2 % SUR LE DEUXIÈME, TROISIÈME ET LE QUATRIÈME VERSEMENT SERA ABOLIE ;**
- Le nombre de versements pour l'année 2017 est maintenu à quatre ;
- Les dates des versements seront : 31 mars, 30 juin, 29 septembre et 30 novembre 2017 ;
- Le délai pour application des intérêts sera de cinq jours ouvrables ;
- Des frais de 50 \$ pour les chèques pour fonds insuffisants seront appliqués.

Réforme du cadastre

Paroisse de Saint-Arsène et Municipalité de Saint-Épiphanie

Les propriétaires sont appelés à participer

Depuis le mois d'avril 2015, la firme d'arpentage Parent & Ouellet, arpenteurs-géomètres et Procad Géomatique ont entrepris la réalisation de la réforme cadastrale sur le territoire de la Paroisse de Saint-Arsène et la Municipalité de Saint-Épiphanie. Cette réforme est une opération d'envergure qui s'inscrit dans le Programme de réforme du cadastre québécois, une initiative du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec, qui a pour objectif de constituer une image complète et fidèle du morcellement foncier pour l'ensemble du Québec.

Qu'est-ce que le cadastre ?

Le cadastre identifie votre propriété sur un plan par un numéro de lot. Ce plan montre les mesures, la superficie, la forme et la position de votre propriété par rapport aux propriétés voisines. Le cadastre sert à représenter les droits se rapportant à votre propriété. C'est un registre public qui facilite les transactions et protège les investisseurs. Le cadastre, qui existe depuis 1860, contient des données manquantes à une représentation complète des lots et comporte des inexactitudes. C'est pourquoi le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec a entrepris de le réformer. Pour de plus amples informations, consulter le site Internet du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, section foncier, soit l'adresse internet suivante : <http://www.mern.gouv.qc.ca/foncier/cadastre/index.jsp>

Rénovation cadastrale de la Paroisse de Saint-Arsène et de la Municipalité de Saint-Épiphanie

Pour la Paroisse de Saint-Arsène et la Municipalité de Saint-Épiphanie, vous avez reçu une première lettre en avril 2015 vous demandant de nous transmettre tout document pertinent que vous aviez en votre possession. Depuis, nous avons procédé aux levés de votre secteur principalement entre les mois d'août 2015 et d'août 2016. Considérant l'importance et l'ampleur de ces travaux, vous êtes officiellement convié, par l'entremise d'une lettre du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec, à venir consulter le plan de votre propriété **les 5 et 6 avril prochain entre 14 heures et 20 heures à la salle paroissiale de Cacouna : 425, rue de l'Église, Cacouna (Québec)**

Seuls les propriétaires invités font partie du territoire touché par le présent mandat. La participation des propriétaires est un élément essentiel à la réussite de la rénovation cadastrale et la consultation des propriétaires est l'une des meilleures manières de participer à ce projet d'envergure. Cette rencontre vous permettra de prendre connaissance du plan projet, d'émettre votre opinion sur la représentation de votre propriété et, le cas échéant, de nous faire part de certaines discordances. Ainsi, si vous avez en votre possession des documents essentiels à la représentation de votre propriété (certificat de localisation, procès-verbal de bornage, etc.), veuillez les apporter afin de faire les vérifications nécessaires. Votre présence contribuera ainsi à une bonne représentation de votre propriété. Le plan de cadastre sera officialisé au mois de juin 2017.

Conséquences de la rénovation cadastrale

Si votre propriété est déjà cadastrée et ne contient pas d'erreur ou d'anomalie, la rénovation cadastrale aura pour effet de changer le numéro de lot de votre propriété ou de regrouper sous un seul numéro les lots formant votre propriété actuelle. Si votre propriété n'est pas déjà cadastrée et est désignée par une ou des parties de lot, la rénovation cadastrale aura pour effet de cadastrer votre propriété, soit un numéro de lot distinct, des mesures et une superficie. Si vous ne désirez pas regrouper vos parties de lot, il est primordial de nous en faire part. Une fois le projet complété dans votre secteur, les nouveaux lots ainsi créés seront intégrés au cadastre informatisé du Québec.

Au plaisir de vous rencontrer les 5 et 6 avril prochain



Municipalité de Saint-Épiphane **Animatrice(teurs) du Camp de jour 2017**

La Municipalité de Saint-Épiphane procède actuellement au recrutement de candidats(tes) pour combler deux postes pendant la période estivale.

Mandat :

Sous la responsabilité du technicien en loisirs, les titulaires des postes d'animateurs (trices) devront animer un groupe d'âge de 5 à 12 ans, 5 jours par semaine, durant tout l'été.

Sommaire des tâches :

- Planifier, animer et superviser des activités d'animation pour les jeunes ;
- Assurer l'ordre et le bon fonctionnement du Camp de jour ;
- Assurer la sécurité des jeunes participants ;
- Émettre un calendrier d'activités pour la saison, un rapport quotidien et un rapport final.

Exigences :

- Être âgé(e) de 16 ans ou plus ;
- Être inscrit(te) comme étudiant(e) à temps plein en 2017 et avoir l'intention de continuer à l'automne ;
- Posséder une expérience en animation avec les jeunes ainsi qu'une formation en secourisme d'urgence ou général serait un atout ;
- Avoir un bon sens de l'organisation ;
- Faire preuve de maturité, d'autonomie et d'un bon jugement ;
- Être disponible pour travailler jusqu'au 18 août 2017;
- Être disponible pour une formation d'animateur (trice) (date à déterminer).

Conditions de travail :

- Horaire flexible
- Le salaire et les horaires de travail sont établis en fonction des postes. La période de travail s'étalera du 26 juin au 18 août, soit 8 semaines de travail.
- En postulant, le (la) candidat(te) confirme qu'il (elle) disposera d'un moyen de transport pour se rendre au travail.

La date limite pour postuler est le **vendredi 7 avril 2017 à midi**.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, à l'attention de monsieur Nicolas Dionne, directeur général, au 280, rue Bernier, Saint-Épiphane, G0L 2X0, ou par courriel à : direction@saint-epiphane.ca.

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées. À compétence égale, la Municipalité privilégiera les candidatures provenant de la Municipalité de Saint-Épiphane. **En raison du travail avec des mineurs, un formulaire de vérification d'antécédents judiciaires devra obligatoirement être complété par les candidats(tes) majeurs(res).**



Appel de candidatures

Manœuvre saisonnier

Sommaire de l'emploi

La Municipalité de Saint-Épiphanie est à la recherche de candidatures pour combler le poste de manœuvre pour une période approximative de 12 semaines. Sous l'autorité du directeur des travaux publics, le titulaire du poste effectue divers travaux d'entretien des infrastructures de la Municipalité.

Description de poste

- Travaux d'entretien de tous les bâtiments municipaux (peinture, divers travaux, etc.)
- Tonte des pelouses et débroussaillage
- Entretien des aménagements paysagers incluant l'arrosage des plantes et des fleurs
- Aide aux travaux de menuiserie
- Entretien des infrastructures sportives (parc-école, terrain de balle-molle, terrain de soccer, terrain de pétanque et de croquet, piste cyclable, etc.)
- Légers travaux de voirie (pose d'asphalte, coupe de branches, etc.)
- Toute autre tâche connexe à l'emploi

Exigences du poste

Être consciencieux

Être dynamique

Démontrer un esprit d'équipe

Détenir un permis de conduire de classe 5, un atout

Traitement salarial

Salaire minimum.

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées. Le masculin est employé dans le seul but d'alléger le texte. À compétence égale, la Municipalité privilégiera les candidatures provenant de la Municipalité de Saint-Épiphanie.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae par la poste ou par courriel, aux adresses suivantes, au plus tard **le vendredi 7 avril 2017 à midi** :

Monsieur Nicolas Dionne, directeur général

Municipalité de Saint-Épiphanie

280, rue Bernier, Saint-Épiphanie (Québec) G0L 2X0

direction@saint-epiphane.ca

La table d'information citoyenne et l'AQDR section Rivière-du-Loup, qui célèbre cette année son 30^e anniversaire, lanceront une série de cinq capsules vidéos présentant différents thèmes touchant la vie des aînés. Le lancement officiel aura lieu le 4 mai au Best Western Plus Hôtel Levesque dans le cadre du dîner mensuel de l'AQDR. L'activité se poursuivra en après-midi pour la population en général avec le visionnement des capsules. Grâce à la participation de l'École de théâtre Françoise Bédard et de MATv Bas-Saint-Laurent, cinq capsules portant sur les sujets suivants ont été réalisées: quitter la maison, l'isolement, maintenir son autonomie, le mandat de protection et l'implication des aînés bénévoles dans notre milieu. Ces capsules médiatiques seront également diffusées à MATv, lors de l'émission *Libre Accès | Bien vieillir tout simplement* dès le mercredi 10 mai à 19h.



L'AQDR est un organisme à but non lucratif dont la mission exclusive est la défense collective des droits économiques, politiques, sociaux et culturels des personnes âgées, afin d'améliorer leur qualité de vie.

À vos calendriers!

Lancement des capsules vidéo

Le jeudi 4 mai, 11h30 lors du dîner mensuel et de 13h30 à 16h00

Salle Lucien Levesque | Best Western Plus Hôtel Levesque

Activité gratuite

Informations

Événements VIP

info@evenementsvip.ca

418.860.8486

Événement emploi 2017

Vous recherchez un emploi ? L'événement Emploi 2017 qui se déroulera le 29 mars prochain, vous permettra selon votre profil et les postes disponibles de postuler et d'obtenir une entrevue avec les entreprises présentes lors de cette activité. Demeurez à l'affût des publicités dans les journaux pour en connaître davantage sur les entreprises présentes et les postes offerts.

Pour information :

Christine Lepage, conseillère senior en emploi

Pour le comité de l'Événement Emploi 2017

418 314-0404 poste 2041

christine.lepage@universemploi.ca

Événement Emploi 2017
MRC de Rivière-du-Loup

L'ABC DES PORTAGES À SAINT-ÉPIPHANE

Bonjour !

Je vous rappelle que je suis présente au point de service du CLSC tous les mardis après-midi, de 13 h 30 à 16 h. J'offre de l'aide pour rédiger ou lire des documents, remplir des formulaires, ou pour faire des exercices en lecture, écriture ou calcul liés à la vie de tous les jours. Vous êtes les bienvenus ! Au plaisir de vous rencontrer !

Pauline Solomon, formatrice

ABC des Portages

Pour information : 418 862-9998

JOURNÉE RETROUVAILLES À SAINT-ARSÈNE

Anciens citoyens de St-Arsène, réservez votre 1er juillet 2017 pour la journée des retrouvailles!

Les comités de développement et de financement de la municipalité vous convient à une journée d'activités pour renouer avec de vieilles connaissances, replonger dans vos souvenirs et qui sait, en créer d'autres qui seront tout aussi impérissables.

Et puisque les souvenirs sont à l'honneur, nous voulons par la même occasion rendre hommage à Élie Mailloux (député 1867), un de nos grands bâtisseurs. La rumeur veut qu'il soit lui-même présent pour une conférence en après-midi...

Pour en savoir plus, consultez les médias locaux au cours des prochains mois ou rendez-vous sur l'événement Facebook : *Fête et Retrouvailles St-Arsène/Inauguration parc Élie Mailloux*.

C'est un rendez-vous!

Le comité organisateur

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE CAISSE DES JARDINS DE VIGER ET VILLERAY

Un transport d'autobus gratuit est organisé pour vous permettre de participer à l'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de Viger et Villeray, qui se tiendra le 25 avril 2017 à 20 h au Gymnase de l'école Desbiens à Saint-Arsène, 3, rue de la Fabrique, Saint-Arsène.

Le départ à partir de l'église de Saint-Épiphane se fera à 19 h 15.

SVP, réservez votre place en communiquant à la Caisse au 418 898-2061.

Bienvenue à tous les membres!

Journée de ressourcement pour les proches aidants

Rivière-du-Loup, le 2 mars 2017 – Le Comité proches aidants de la MRC de Rivière-du-Loup vous invite à une journée complète de ressourcement. L'événement aura lieu le samedi 25 mars de 9h30 à 15h30 à l'Hôtel Universel. En avant-midi, madame Sylvie Fortier, intervenante psychosociale, animera une formation interactive qui vise à vous outiller pour améliorer votre sommeil et votre mieux-être. En après-midi, madame Christine Pelletier, enseignante du Programme de réduction de stress par la pleine conscience, animera un atelier où vous pourrez expérimenter la méditation pleine conscience et acquérir les techniques pour répéter l'expérience à la maison. Les activités de la journée sont offertes gratuitement, incluant un dîner 3 services qui sera fourni sur place. L'inscription est obligatoire avant le 15 mars au 418 867-3130, poste 217. Cet événement est rendu possible grâce au soutien financier de l'APPUI Bas-Saint-Laurent pour les proches aidants d'âinés.

Source :

Virginie Pelletier, intervenante communautaire
Centre d'action bénévole des Seigneuries
418-867-3130, poste 217
procheaidant@cabseigneuries.com

-30-

L'APPUI POUR LES
PROCHES AIDANTS
D'ÂINÉS
BAS-SAINT-LAURENT

COMITÉ PROCHES AIDANTS
MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

CENTRE
D'Action **BÉNÉVOLE**
DES SEIGNEURIES



Christian Pelletier
Directeur

685, boulevard Armand-Thériault
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 6B9
Tél. : (418) 860-2442 • Fax : (418) 860-2200
Sans frais : (877) 860-2442
Courriel : cpelletier@propaneselect.ca
Site Web : www.propaneselect.ca

No. RBQ : 8293-0702-19



108 RUE COOP
SAINT-ARSENÉ
418 862 3795



La Coop
Agriscar

Parcours catéchétique 2017-2018

Soirée d'informations et d'inscriptions



Le 23 ou le 24 mai 2017

Pour toutes les paroisses du secteur

St-Paul-de-la-Croix, L'Isle-Verte

St-Épiphanie, St-Arsène

St-Modeste, Cacouna

à Saint-Arsène à 19h00 en l'église

Cette inscription s'adresse :

- à tous les **parents** désireux que leurs **enfants** suivent une **formation** à la vie chrétienne
- aux parents dont les enfants sont **déjà inscrits** au parcours catéchétique

Lors de cette rencontre d'inscription :

- nous vous présenterons la catéchèse familiale qui se vivra en secteur
- nous donnerons les dates et lieu des catéchèses,
- nous expliquerons les engagements,
- nous parlerons des célébrations,
- nous demanderons l'implication de catéchètes.

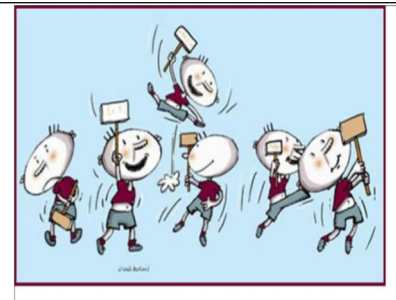
Vous serez invités à **payer** l'inscription de 20 \$ par famille.

Bienvenue à tous.

Vous avez un enfant entre 6 et 12 ans diagnostiqué d'un TDAH?

La lueur de l'espoir du Bas Saint Laurent offre un atelier

**« FORMATION-INFORMATION sur le
TDAH »**



Trouble du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité.

L'atelier s'adresse **aux parents** et
sera d'une durée de 5h réparties sur **deux soirées**.

Les jeudis 6 et 13 avril à 18h30
Au local de La lueur de L'espoir
70 Frontenac, Rivière-du-Loup



INSCRIPTION OBLIGATOIRE jusqu'au 3 avril 2017
au 418 863-4689 ou lueursespoirkrtb@bellnet.ca



13^E
ÉDITION

31 mars, 1^{er} et 2 avril 2017

Centre Premier Tech / Rivière-du-Loup

salonhabitationrdl.com

Une production

ÉVÉNEMENTS
yip

Événements VIP vous invite à venir visiter le 13^e Salon de l'habitation et du plein air Maisons Ouellet au Centre Premier Tech (75, rue Frontenac, Rivière-du-Loup)

Heures d'ouverture :

- * Le vendredi 31 mars 2017, de 17 h à 21 h 30
- * Le samedi 1er avril 2017 de 10 h à 20 h 30
- * Le dimanche 2 avril 2017 de 10 h à 16 h

Coûts d'admission :

- * Adultes : 10 \$ / jour
- * 65 ans et plus (avec preuve) : 5 \$ / jour
- * Étudiants (avec preuve) : 5 \$ / jour
- * Enfants (0 - 12 ans) : gratuit
- * Forfait fin de semaine : 15 \$

Spécial pour ELLES

Entrée à 5 \$

pour les femmes

*le vendredi
seulement!*

www.salonhabitationrdl.com



Desjardins
Caisse de Viger et Villaray

Siège social :

91, rue St-Jean-Baptiste, C.P. 127
L'Isle-Verte (Québec) G0L 1K0

Téléphone : 418-898-2061

Centres de services :

Cacouna	Saint-Épiphanie	Saint-Modeste
Saint-Arsène	Saint-Hubert	Saint-Paul-de-la-Croix



Bernard
GÉNÉREUX

Député fédéral

Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup

bernard.genereux@parl.gc.ca



BERNARDGENEREUX.CA
1 855 881-9876

6, rue St-Jean-Baptiste est, bureau 101, MONTMAGNY (QC) G5V 1J7

277, rue Lafontaine, RIVIÈRE-DU-LOUP (QC) G5R 3A9

Édifice de la Confédération, pièce 485, OTTAWA (Ontario) K1A 0A6

CERCLE DES FERMIÈRES

Saint-Épiphanie

Rachelle Caron

Présidente

418-862-4523



Transports
Québec

Fier de vous représenter!

M. Jean D'Amour

Député de Rivière-du-Loup—Témiscouata

Ministre délégué aux Transports et à l'implantation de la stratégie maritime
Ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent
Ministre responsable de la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine



Court métrage sur le moulin de Saint-Épiphane gagnant du concours «Vue dans la tête de... »

La Corpo épiphanoise de développement a transmis sa candidature au Concours Ville et villages en image dans le cadre du Festival du film de Rivière-du-Loup : Vue dans la tête de... et ce afin de mettre en valeur un lieu patrimonial local : le moulin. Celui-ci étant l'un des derniers moulins à vapeur en fonction au Québec.

C'est donc avec fierté que l'équipe de 5 citoyens locaux accompagnés par une équipe de tournage ont réalisé en janvier dernier un court métrage dans la Municipalité de Saint-Épiphane.

Lors de la première au Cinéma Princesse de Rivière-du-Loup, le 11 février dernier le court-métrage sur le Moulin, a remporté le prix du public, le prix « Pop Corn ».

Toutes nos Félicitations à l'équipe de la Corpo épiphanoise de développement. (François Larouche, Rachelle Caron, Sébastien Dubé, Abel Thériault et Dany Dupuis absent de la photo)

Le court métrage est accessible, sur le site Internet de la municipalité : www.saint-epiphane.ca





EXTINCTEURS

R-D-L 2006

RECHARGEMENT - ENTRETIEN - VENTE

TEST HYDROSTATIQUE

Commerce - Unité mobile

TÉL.: 418 862-2858

Michel Piette, prop:
Courriel: extincteurs.rdl@hotmail.com

355 21ème rang est
St-Épiphane GOL 2X0
Fax: / Tél.: (418) 862-7060
Site: www.extincteursrdl.ca



CONSTRUCTION
Paul Thériault et fils inc.

Entrepreneur général
Construction et
rénovation en bâtiment

R.B.Q. : 5665-7307-01

208, rue Viger
Saint-Épiphane (Québec)
G0L 2X0
Tél. : 418 867-2576
Télec. : 418 867-8054

115 902 3816



MAISON FUNÉRAIRE

Marc-André Rioux Ltée

MARIO PELLETIER

C.P. 934, 169 LAFONTAINE
RIVIÈRE-DU-LOUP (QC) G5R 3Z5

TÉL. : 418 862-2668
TÉLÉC. : 418 862-0939

info@m-a-rioux.qc.ca
www.m-a-rioux.qc.ca

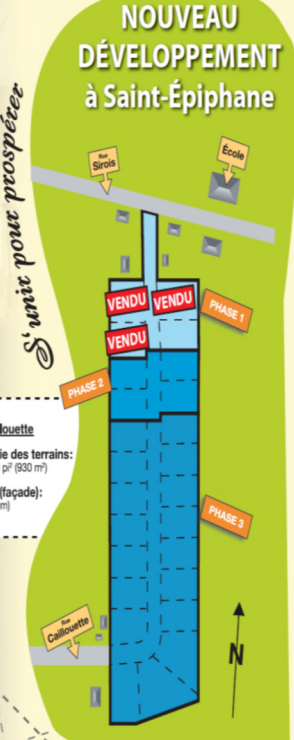


Faites-nous confiance
pour la construction de
votre future habitation!

Prix des terrains
plus qu'avantageux!

Multiples incitatifs municipaux

NOUVEAU DÉVELOPPEMENT à Saint-Épiphane



S'unit pour prospérer

Rue Caillouette

Superficie des terrains:
+/- 10 000 pi² (930 m²)

Largeur (façade):
80 pi (24,4m)

LA PAGE SANTÉ

L'acné vulgaire

Plusieurs mythes circulent à propos de l'acné. Ce texte vise à donner l'heure juste à ce propos, de même qu'à donner des pistes de traitement pour cette maladie de la peau, caractérisée par des boutons rouges, des points noirs et des kystes.

L'acné est dit vulgaire pour le différencier de l'acné kystique, sa forme plus sévère. L'acné est causé par un excès de sébum, une substance huileuse produite par les glandes sébacées. L'acné survient lorsque les pores deviennent obstrués par cet excès de sébum. Cela facilite la prolifération de bactéries normalement présentes dans la peau, notamment les bactéries *Propionibacterium acnes* (*P. acnes*), et de l'inflammation. Ces phénomènes engendrent l'apparition des boutons. Le visage, le cou et le thorax sont les régions où on trouve le plus de glandes sébacées : c'est pourquoi l'acné s'y concentre.

Mythe #1 : L'acné atteint surtout les adolescents : FAUX!

Bien que l'on estime qu'environ 80 à 90 % des adolescents sont affectés, l'acné peut persister à l'âge adulte et peut même apparaître chez les nouveaux-nés. Alors qu'à l'adolescence, ce sont les garçons qui sont le plus touchés par l'acné, à l'âge adulte, elle affecte surtout les femmes. Les hormones ont un rôle à jouer dans l'acné : par exemple, pensons à la poussée hormonale à la puberté et aux fluctuations hormonales de la femme.

Mythe #2 : L'acné est due à un manque d'hygiène corporelle : FAUX!

Bien que l'on doive nettoyer la peau pour enlever les saletés qui peuvent bloquer les pores, il faut éviter de l'irriter. L'acné pourrait s'aggraver en se lavant trop souvent, car la peau voudra conserver son intégrité en produisant plus de sébum par les glandes sébacées. Il est recommandé de laver délicatement la peau atteinte 2 fois par jour, avec un savon doux, non parfumé (par exemple : Dove, Spectro, Cetaphil) et de rincer la peau à l'eau tiède.

Mythe #3 : L'acné est causé par une mauvaise alimentation : FAUX!

Le lien entre la diète et l'acné n'est pas clairement établi. En effet, il n'y a aucune preuve que les produits laitiers, le chocolat ou les aliments gras augmentent le risque d'acné.

Mythe #4 : L'acné est causé par le stress : VRAI & FAUX!

Il n'est pas démontré que le stress cause l'acné. Toutefois, un stress psychologique ou des émotions intenses pourraient probablement l'aggraver.

Différents traitements sont disponibles pour traiter l'acné. En vente libre, nous avons des produits topiques à base d'acide salicylique, de soufre ou de peroxyde de benzoyle. Ce dernier combat la multiplication des bactéries *P. acnes* et dessèche la peau, ce qui diminue l'inflammation. C'est souvent une alternative de premier choix. Il est important d'opter pour un produit (crème, lotion, gel) adapté pour le type de peau (sèche, grasse, sensible). Si l'acné ne s'améliore pas après quelques mois d'usage adéquat d'un produit sur les tablettes, il existe plusieurs produits d'ordonnance. Ce sont aussi souvent des produits à appliquer sur la peau (ex : Dalacin, Benzacilin, Retin-A, etc.), mais certains doivent être pris par la bouche, des antibiotiques comme le Minocin ou des dérivés de la vitamine A comme l'Accutane. Ces médicaments d'ordonnance seront prescrits par le médecin selon les particularités de chaque patient. L'acné est une affection fréquente où il est important d'intervenir tôt pour diminuer les risques de cicatrices qui peuvent jouer sur l'estime de soi. Il faut être patient et persévérant parce que les bienfaits du traitement peuvent prendre plusieurs semaines avant d'être observés.

Catherine Côté, pharmacienne Pharmacies P. Lépicier et M.H. Miousse.



Familiprix
AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

PHARMACIE P. LÉPICIER ET M.H. MIOUSSE INC.

	197, Principale • St-Cyprien, Qc • G0L 2P0 3, Principale Nord • St-Hubert, Qc • G0L 3L0 25, du Quai • Isle-Verte, Qc • G0L 1K0 535, du Patrimoine • Cacouna, Qc • G0L 1G0	418 963-3306 418 497-3925 418 898-3111 418 867-3569
---	--	--



LA PAGE SANTÉ

Les oméga-3

Mars est le mois de la nutrition et l'un des conseils que les nutritionnistes répètent depuis plusieurs années est : « Mangez plus souvent du poisson! ». La raison est que le poisson est souvent riche en oméga-3, un acide gras essentiel donc il sera question dans cette article.

On compte trois classes d'acides gras polyinsaturés dans la famille des oméga : les oméga-3, les oméga-6 et les oméga-9. Alors que le corps produit tous les oméga-9 dont il a besoin, les oméga-3 et 6, eux, doivent provenir de l'alimentation ou des suppléments, c'est pourquoi on les dit « essentiels ». Les acides gras oméga-3 incluent l'acide alpha-linolénique (ALA), l'acide eicosapentanoïque (EPA) et l'acide docosahexanoïque (DHA). L'ALA sert de précurseur aux autres acides gras oméga-3, EPA et DHA. Les acides gras oméga-3 jouent un rôle important dans le bon fonctionnement de plusieurs systèmes de l'organisme. En effet, ils sont impliqués dans le développement du cerveau et de la rétine de l'oeil. Ils participent aussi aux réactions immunitaires et anti-inflammatoires de même qu'au fonctionnement du système cardiovasculaire. Les oméga-3 sont reconnus pour contribuer à la protection du cœur par la réduction du mauvais cholestérol et des triglycérides dans le sang et par la régulation de la tension artérielle. Les oméga-6, quant à eux, jouent également un rôle important dans le bon fonctionnement des systèmes nerveux, cardiovasculaire, immunitaire, ainsi que dans les réactions allergiques et inflammatoires et dans la guérison des blessures. Même s'il contribue à la santé, une consommation excessive d'oméga-6 peut nuire au travail des oméga-3. Dans notre alimentation, on retrouve beaucoup plus d'acides gras oméga-6, c'est pourquoi il n'est pas nécessaire d'en prendre en supplément. Ce déséquilibre bloque les effets des oméga-3 et induit, entre autres, un état propice aux maladies cardiovasculaires et aux troubles allergiques et inflammatoires comme l'asthme ou l'arthrite. Une alimentation équilibrée en acide oméga-3 et 6, ou un usage approprié de suppléments, peuvent avoir un impact réel sur la santé globale.

Nous avons vu précédemment que l'EPA et le DHA peuvent être fabriqués à partir d'ALA. Cependant, puisque le taux de conversion de l'ALA est faible, il est important de consommer des aliments riches en EPA et DHA. Les sources de l'ALA sont surtout végétales : graines et huile de lin et de chanvre, huile de canola et de soya, noix de Grenoble. L'EPA et le DHA se retrouvent dans les produits marins, plus particulièrement dans les poissons gras (flétan, hareng, sardine, truite, saumon, maquereau). On retrouve également des aliments enrichis d'acides gras oméga-3 (lait, œufs). Certaines références recommandent de consommer de 300 à 500 mg par jour d'EPA et de DHA en plus d'un apport suffisant en ALA. Ceci représente par exemple 70 grammes (2,5oz) de saumon frais (à noter que les oméga-3 se concentrent dans la partie grise du filet de saumon, près de la peau, que nous avons souvent tendance à éviter de manger!). La diète occidentale contient environ 150 mg d'acide gras oméga-3, ce qui est insuffisant. Les suppléments peuvent être une option pour les personnes pour qui il est difficile de modifier les habitudes alimentaires.

Les études scientifiques sur les suppléments sont faites avec des doses et des ratio EPA/DHA variés. L'indication pour laquelle les oméga-3 semble le plus efficace est la protection cardiovasculaire (hypertriglycémie). Les données demeurent à confirmer pour l'effet anti-inflammatoire et pour l'amélioration de l'humeur (effet possible). Les suppléments d'oméga-3 sont habituellement bien tolérés, mais certaines personnes présentent des reflux désagréables qui goûtent le poisson. N'hésitez pas à consulter votre pharmacien pour choisir un supplément adéquat pour votre condition!

Catherine Côté, pharmacienne
Pharmacie P. Lépicier et
MH. Miousse



Familiprix
AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

PHARMACIE P. LÉPICIER ET M.H. MIOUSSE INC.

	197, Principale • St-Cyprien, Qc • GOL 2P0	418 963-3306
	3, Principale Nord • St-Hubert, Qc • GOL 3L0	418 497-3925
	25, du Quai • Isle-Verte, Qc • GOL 1K0	418 898-3111
	535, du Patrimoine • Cacouna, Qc • GOL 1G0	418 867-3569





BULLETIN D'INFORMATION SÉCURITÉ INCENDIE



Votre numéro civique est-il **visible** ?

La MRC de Rivière-du-Loup accorde une grande importance à la sécurité de ses citoyens sur son territoire. C'est pourquoi nous tenons à rappeler à chacun l'importance d'afficher votre numéro civique bien en évidence.



Ce numéro permet de repérer rapidement votre emplacement en cas d'urgence. Lors d'un appel d'urgence, les secondes comptent et sont très importantes. Si les répondants (policiers, pompiers, ambulanciers, etc.) perdent du temps à vous localiser, ceci peut s'avérer catastrophique pour vous. Nous vous invitons donc à porter une attention particulière à l'identification de votre propriété.

MON NUMÉRO CIVIQUE EST-IL BIEN INSTALLÉ?

Le numéro civique doit être placé au-dessus ou à côté de chacune des portes. Ce numéro doit avoir au moins 77 mm de hauteur pour 10 mm de largeur et être **sur un fond contrastant** afin d'être **facilement visible** de la voie publique. Le numéro civique peut également être placé à tout autre endroit convenable de la façade du bâtiment si aucune porte n'est visible de la voie publique.

Il peut également être placé sur tout autre élément décoratif (muret, lampadaire etc.) situé dans les cinq (5) mètres de la voie publique si la façade n'est pas visible de la voie publique en raison de la distance qui l'en sépare ou de la présence d'un obstacle qui la dissimule.

Nous vous remercions de votre collaboration afin de nous aider à vous localiser le plus rapidement possible.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec les pompiers de votre municipalité ou encore avec le service de prévention incendie de la MRC. Vous pouvez également nous rejoindre sur Facebook à la page Sécurité incendie MRC Rivière-du-Loup pour plus d'informations!

Chloé Pelletier, Préventionniste à la sécurité incendie
Téléphone : (418)-551-7825, Courriel : preventionincendie@mrcrdl.quebec

Jocelyn Morin, Coordonnateur à la sécurité incendie et Chef à la prévention
Téléphone : (418) 867-2485 poste 241, Courriel : coordinationincendie@mrcrdl.quebec



BULLETIN D'INFORMATION SÉCURITÉ INCENDIE



LES ALARMES INCENDIE NON FONDÉES

Qu'est-ce qu'une alarme incendie non fondée? C'est le déclenchement du système d'alarme incendie qui est relié à une centrale de télésurveillance et qui cause le déplacement inutile des pompiers.



Trop d'alarmes incendie non fondées au Québec

- Les centres de télésurveillance reçoivent plus de 9 alarmes sur 10 non fondées;
- Il y a environ 20% de ces alarmes qui sont causées par une installation déficiente des composantes du système, à une mauvaise entretien et à des composantes défectueuses;
- Il y a environ 40% de ces alarmes qui sont engendrées par de la fumée légère (vapeur d'eau, fumée de cigarette, poussière);
- Et environ 8 alarmes non fondées sur 10 se déclenchent entre 7h et 20h, lorsque les occupants sont à leur domicile. Ils peuvent donc réagir rapidement pour éviter que les pompiers se déplacent inutilement.

Une alarme non fondée fait déplacer les pompiers et peut :

- Coûter cher à la municipalité et aux contribuables, compte tenu des effectifs qu'elle monopolise;
- Être passible d'une amende dans certaines municipalités;
- Monopoliser les pompiers loin des urgences véritables.

La majorité des systèmes d'alarme ont une fonction de délai de 90 secondes avant la transmission à la centrale. Assurez-vous qu'elle est activée auprès de votre installateur. Le délai permet aux occupants de vérifier la raison du déclenchement du système et de l'annuler en cas de fausse alarme. Par contre, considérez que toutes les alarmes sont fondées jusqu'à la preuve du contraire. Si votre système n'a pas cette fonction d'annulation, appelez votre centre de télésurveillance.

- Il est fortement déconseillé de faire activer le délai dans des bâtiments hébergeant des personnes avec la capacité d'évacuation limitée, dont les résidences privées pour aînés.

Éviter les alarmes non fondées

- Faites installer les détecteurs de fumée du système d'alarme loin des sources de fumée ou vapeur d'eau (Salle de bain, cuisine, pièce où se situe le foyer);
- Optez pour des détecteurs photoélectriques, car ils sont moins sensibles à la fumée légère et à la vapeur. Celles-ci sont responsables de beaucoup de fausses alarmes;
- Agissez avec précaution lorsque vous utilisez des outils qui provoquent de la fumée, soulèvent de la poussière ou dégagent de la vapeur à proximité des détecteurs.

Être consciencieux et prudent évite bien de fausses alarmes. C'est la responsabilité de chacun d'en réduire le nombre!

Renseignez-vous auprès de votre municipalité sur la réglementation des systèmes d'alarme incendie. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec les pompiers ou encore avec le service de prévention incendie de la MRC. Vous pouvez également nous rejoindre sur Facebook à la page **Sécurité incendie MRC Rivière-du-Loup** pour plus d'informations!

Chloé Pelletier, Préventionniste à la sécurité incendie
Téléphone : (418)-551-7825, Courriel : preventionincendie@mrcrdl.quebec

Jocelyn Morin, Coordonnateur à la sécurité incendie et Chef à la prévention
Téléphone : (418) 867-2485 poste 241, Courriel : coordinationincendie@mrcrdl.quebec

CONSEIL SANTÉ

VACANCES AU SOLEIL

Vos pharmaciens de famille,
toujours là pour vous!

La froidure de l'hiver vous exaspère et vous planifiez des vacances au soleil? Pour de multiples destinations à l'étranger, certaines précautions s'imposent afin d'éviter que votre voyage ne se transforme en désagréments de toutes sortes, voire, en cauchemar!

La vaccination est le moyen le plus efficace de se protéger contre diverses infections. Assurez-vous d'abord que votre vaccination de routine est à jour et que vous avez reçu celle recommandée dans les régions que vous visiterez. Par la vaccination, des maladies comme les hépatites A et B, l'encéphalite japonaise, la fièvre jaune, le choléra et bien d'autres peuvent être prévenues. Pour ce faire, sachez que vous pouvez **prendre rendez-vous avec notre infirmier** afin qu'il puisse vous prescrire les vaccins nécessaires et vous les administrer (des frais raisonnables remboursables par certaines assurances privées s'appliquent). Une action simple qui vous permet de voyager en toute sécurité!

La maladie qui frappe le plus souvent les touristes canadiens dans les pays chauds est la diarrhée des voyageurs, communément appelée turista. Cette diarrhée aiguë dure généralement deux ou trois jours. Pour l'éviter, vous pouvez recevoir un vaccin oral. Les personnes victimes d'un épisode de diarrhée du voyageur pendant un voyage peuvent recourir à des antibiotiques pour atténuer les symptômes et raccourcir leur durée. Il est sage de se munir de tels médicaments, qui **peuvent dorénavant être prescrits par votre pharmacien de famille**. Il est également judicieux d'apporter des médicaments qui soulagent rapidement les symptômes de la diarrhée, ainsi que des solutions de réhydratation. Certaines formulations sont offertes sous forme de poudre, ce qui facilite le transport dans les bagages.

Il n'existe pas encore de vaccin contre la malaria (paludisme). Cependant, il est possible de prévenir cette maladie à l'aide de médicaments – à prendre avant, pendant et après le voyage – **pouvant également être prescrits par votre pharmacien**. Le climat chaud et humide de certains pays est propice à la prolifération des moustiques qui transmettent la malaria. Il est donc recommandé d'apporter un bon chasse-moustiques à base de DEET, disponible en pharmacie.

CONSEILS DE PRÉVENTION :

Pour éviter les ennuis de santé en voyage, rien de mieux que de miser sur la prévention. Voici quelques exemples de mesures efficaces pour vous aider à rester en santé durant votre escapade.

POUR PRÉVENIR LA DIARRHÉE DU VOYAGEUR :

- Ne buvez que de l'eau bouillie ou embouteillée.
- Ne vous brossez pas les dents avec l'eau du robinet.
- Mangez des aliments toujours bien cuits.
- Assurez-vous de manger des fruits et légumes pelés.
- Lavez-vous les mains souvent, surtout avant de manger.

POUR PRÉVENIR LES PIQÛRES DE MOUSTIQUES POUVANT CAUSER LA MALARIA :

- Portez des vêtements clairs.
- Le soir, portez des vêtements qui couvrent et protègent la peau.
- Ne mettez pas de parfum.

POUR PRÉVENIR LES COUPS DE SOLEIL OU DE CHALEUR :

- Utilisez un écran solaire ayant une protection de 30 FPS ou plus; appliquez-le en couche généreuse.
- Réappliquez-le toutes les deux heures, ainsi qu'après une baignade ou une forte transpiration.
- Évitez les excès d'exposition au soleil, surtout entre 11 h et 16 h.
- Buvez beaucoup d'eau pour rester hydraté.

Votre pharmacien de famille peut vous prodiguer d'autres conseils visant le maintien de la santé en voyage. Il peut en outre vous aider à préparer une trousse, adaptée à vous, qui contiendra les éléments essentiels à votre voyage.



Didier Rioux et Karine Larochelle
Pharmaciens-propriétaires

affiliés à **uniprix**

78, rue Principale, Saint-Antonin • 418 605-1545

HEURES D'OUVERTURE

Lundi	
au vendredi	9 h à 21 h
Samedi	9 h à 17 h
Dimanche	10 h à 16 h

LIVRAISON GRATUITE

Les pharmaciens sont les seuls
responsables de l'exercice de la pharmacie.

Les Loisirs

Le printemps enfin à nos portes, il nous fait plaisir de vous présenter les futures activités qui seront à l'honneur dans la municipalité, tels que le Vins et Fromages, le soccer et le Camp de jour. Prenez le temps de visiter notre page Facebook pour connaître tous les détails sur nos activités.

Si vous avez des questions ou des commentaires n'hésitez pas à me contacter : Kathy Patoine, technicienne en loisirs

Par courriel : loisirs@saint-epiphane.ca

Sur le Facebook des loisirs en privé : Loisirs St-Épiphane



**Carnaval de
Saint-Épiphane
un succès à répéter**

Le Comité des loisirs tient à vous remercier de votre participation au Carnaval de Saint-Épiphane. Durant ces trois journées, les nombreuses activités et le beau temps ont attiré une foule record. Nous espérons vous revoir l'année prochaine en aussi grand nombre. L'organisation tient à mettre de l'avant les multiples commanditaires sans qui nous n'aurions pas pu vous proposer autant de diversité (voir page suivante).

MERCI À NOS NOMBREUX ET GÉNÉREUX COMMANDITAIRES

Ferme Damon & Fils S.E.N.C.

Ferme Dublait enc.



Usinage Beaulieu



Ferme Pricalait S.E.N.C.



Ferme Har-Lait inc.



Ferme Rivière La Fourche



Ferme Judaray et associés

Ferme Épiphanoise

Député-Ministre Jean D'Amours



Construction Paul Thériault et fils inc.

Ferme Harmieux



Ferme Hec-Bert inc.



Transport Yoland Côté et fils inc.

Dépanneur 4 coins



Ferme Adrien Thériault



Cinéma Princesse



Les Loisirs (suite)

Vins et Fromages

Le Comité des loisirs est heureux de vous inviter à son fameux Vins et Fromages. Plusieurs d'entre vous ont manifesté leur intérêt de participer à cet événement. Nous vous proposons le même concept que l'année passée, soit une dégustation de quatre services. Bien sûr, nous aurons des nouveautés à vous faire découvrir. Au plaisir de vous voir en grand nombre !



DÉGUSTATION VINS ET FROMMAGES

Samedi 29 avril dès 18 h 00

au chalet des patineurs

Prix : 35 \$ par personne



Les cartes vont être en vente auprès des membres du Comité des loisirs. Consulter la page Facebook des loisirs et le site de la Municipalité pour connaître la date de mise en vente des billets.

SOCCER

Nous désirons connaître votre intérêt pour les cours de soccer. Nous voulons commencer les pratiques le plus tôt possible pour que les jeunes puissent en profiter au maximum. Il reste encore à déterminer les dates d'entraînement avec les entraîneurs. Nous avons déjà trouvé deux d'entre eux. Si vous êtes intéressés à vous impliquer auprès des 4-6 ans, veuillez communiquer avec la technicienne en loisirs.



INSCRIPTION SOCCER 2017 - SAINT-ÉPIPHANE
UN FORMULAIRE PAR ENFANT

Nom de l'enfant : _____

Date de naissance : _____ **Âge :** _____

Année scolaire 2016-2017 : _____

Numéro d'assurance maladie : _____

Numéro de téléphone : _____

Problème de santé : Oui () Non ()

Si oui, lesquels : _____

Date des pratiques selon le groupes d'âges :

À CONFIRMER 4 - 6 ans ()

À CONFIRMER 7 - 9 ans ()

À CONFIRMER 10-12 ans ()

Nombre d'enfant (s) inscrit (s) et coût : 4 – 6 ans gratuit ()

1 enfant 30 \$ () 2 enfants 50 \$ () 3 enfants et plus 65 \$ ()

Mode de paiement :

Comptant () Chèque () à l'ordre de la Municipalité de Saint-Épiphanie

Je désire être bénévole oui () non ()

Nom du parent : _____

À COCHER (obligatoire)

() J'accepte de décharger la Municipalité de Saint-Épiphanie, la technicienne en loisirs et les responsables de soccer, en cas d'accident ou de maladie, lors des pratiques et des parties de soccer. En cas d'accident ou de maladie, j'autorise la personne responsable de l'activité de donner à mon enfant les soins médicaux nécessaires. Il est entendu que je serai avisé le plus tôt possible s'il advenait un problème de quelque nature que ce soit pouvant affecter la santé de mon enfant.

À COCHER (optionnel)

() J'accepte que mon enfant soit photographié et que ses photos puissent être utilisées par la Municipalité de Saint-Épiphanie (lors de publicités).

Les uniformes seront remis lors de la première partie et les parents sont responsables de ceux-ci.

Signature du parent : _____ **Date :** _____

Les loisirs (suite)

Le Camp de jour—sondage

Comme plusieurs de vous le savez, le chalet des patineurs et l'école seront en chantier tout l'été ce qui fait en sorte que nous n'allons pas pouvoir utiliser ces locaux pour le Camp de jour. Nous avons pour vous deux options différentes à vous présenter. Nous aimerions que vous lisiez attentivement chacune d'elle et que vous remplissiez le billet ci-dessous pour nous indiquer le choix qui convient le mieux à votre situation et d'aller le déposer dans la boîte identifiée « Camp de jour » au bureau municipal, au bureau de la technicienne en loisirs au chalet des patineurs, ou bien de l'envoyer par la poste au 280, rue Bernier, Saint-Épiphanie G0L 2X0. **La Municipalité doit recevoir le résultat du sondage ainsi que le formulaire d'inscription du camp de jour, au plus tard le vendredi 31 mars 2017.** Les avantages et les inconvénients des deux options sont à la page suivante.

SONDAGE - Choix du site pour le Camp de jour 2017

Numéro de l'option que vous privilégiez : _____

Nom et prénom du ou des enfant (s) et âge (s) * :

_____	âge : _____
_____	âge : _____
_____	âge : _____
_____	âge : _____

Adresse de la résidence : _____

Municipalité de résidence : _____

Numéro de tél. de la résidence : _____

Nom/prénom de la mère : _____

Nom/prénom du père : _____

Courriel du parent : _____

* Pour pouvoir fréquenter le Camp de jour, l'enfant doit avoir complété la maternelle cinq ans le 26 juin 2017.

Le Camp de jour (suite)

AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DES DEUX OPTIONS

Option 1

Location de la salle communautaire Gérard-Bérubé dans la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Viger

Avantages

Local très grand

Cuisine fonctionnelle

Présence de deux toilettes (H et F)

Grand terrain extérieur avec patinoire

Parc-école avec modules

Grand stationnement

Pas de surprime d'assurance

Inconvénients

Déplacement matin et soir pour les parents de Saint-Épiphanie.

Équipements du Coffre à bouger à Saint-François pour l'été.

Option 2

Location de l'ancienne épicerie à Saint-Épiphanie en face du monument

Avantages

Localisé à Saint-Épiphanie

Cuisine fonctionnelle

Présence d'une toilette

Possibilité de fermer un espace à la circulation face au bâtiment.

Un petit parc sera aménagé en face de l'église à l'été.

Pas de surprime d'assurance

Inconvénients

Local plus petit que l'option 1

Présence de poteaux de fer dans local

Une seule toilette

Pas d'accès ou alors très limité au grand parc et parc-école (chantiers)

Accès limité au futur parc en raison d'une pelouse semée.

Bureau déjà loué mais entrée séparée

Veuillez prendre note que ce sondage s'adresse essentiellement aux parents qui ont des enfants en âge de fréquenter le Camp de jour. **La Municipalité choisira le lieu en fonction des résultats du sondage mais aussi en fonction du nombre d'inscriptions qu'elle recevra.**

Les loisirs (suite)

Assemblée générale annuelle

Le Comité des loisirs vous invite à venir assister à son Assemblée générale annuelle (AGA) qui aura lieu le mardi 2 mai 2017 au chalet des patineurs. Nous espérons vous voir en grand nombre.



Les cours de Zumba® Fitness offrent des rythmes exotiques bourrés d'énergie. Avant même de vous en rendre compte, vous retrouverez la forme et ferez le plein d'énergie ! C'est facile, efficace et absolument exaltant !

Quand : Du jeudi 6 avril au 8 juin, 10 semaines

Heure : 19h00 à 20h00

Où : Gymnase de l'école Notre Dame du Sourire

Tarifs : Adulte (18 ans et plus): 95 \$, Jeune (12 à 17 ans): 65 \$

Un minimum de 10 inscriptions est requis pour que le cours ait lieu

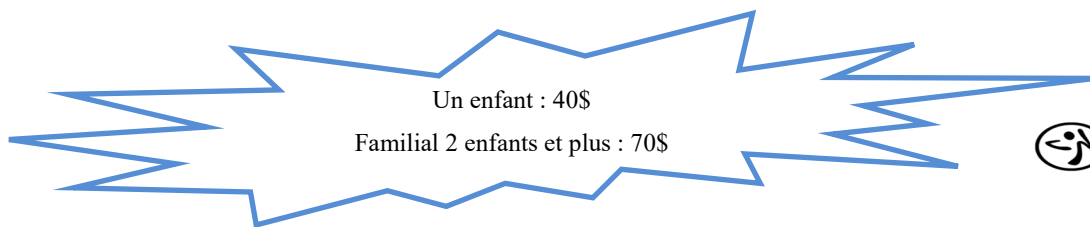
Pour inscription ou informations, me contacter via Facebook ZumbaFolie

Au plaisir de vous voir le 6 avril !!!

Amélie Anctil, Instructrice certifiée Zumba® Fitness

Cours de Zumba pour enfants 5 à 12 ans

Les lundis de 18h45 à 19h30 du 27 mars au 5 juin 2017 (11 cours)



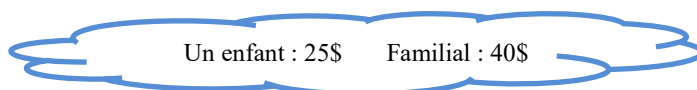
Inscription sur place (gymnase de l'école St-Épiphane) lundi le 27 mars à 18h40

Spectacle à la fin des cours en juin (Date à venir)

!!!!NOUVEAU!!!!

Zumba « mini » et éveil à la musique 4 ans et moins

Les lundis de 18h00 à 18h30 du 27 mars au 1 mai (6 cours)



RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Je suis à la recherche de trois personnes intéressés à faire du bénévolat aux Habitations de Saint-Épiphane (Manoir).

L'objectif est de faire bouger les résidants en leur faisant faire des exercices, environ 30 minutes, une fois par semaine.

Une formation sera offerte aux bénévoles, par Mme Julie Fortin, kinésiologue du C.L.S.C.

Pour des informations supplémentaires ou pour signaler votre intérêt, veuillez me contacter au 418-863-5881.

Merci !

Diane Caissy



**LES ENTREPRISES
SLB
PELLETIER**

Fabrication, réparation,
installation & usinage
d'équipements industriels

119 rue Viger,
Saint-Épiphane (Québec)
G0L 2X0

Tél.: (418) 862-0853
Fax : (418) 862-0862
Courriel : slbpelletier@live.ca



RBQ: 8331-9483-16

TRANSPORT
YOLAND CÔTÉ & FILS
INC.

TRANSPORT - EXCAVATION
248, rue Deschênes Est
Saint-Épiphane G0L 2X0

RBQ: 1188-3502-95

418 862-9091
Cellulaire : 418 860-9983



Terr: jaune, noire et mélangée, gravier, abrasif, sable filtrant, 0 3/4 tamisé et location de machineries lourdes

Veillez noter les dates des séances prévues par le conseil municipal pour toute l'année 2017, à 20 heures, au Chalet des patineurs, 294, rue Sirois :

- **Lundi 16 janvier 2017**
- **Lundi 6 février 2017**
- **Lundi 6 mars 2017**
- **Lundi 10 avril 2017**
- **Lundi 8 mai 2017**
- **Lundi 5 juin 2017**
- **Lundi 10 juillet 2017**
- **Lundi 7 août 2017**
- **Lundi 11 septembre 2017**
- **Lundi 2 octobre 2017**
- **Mercredi 15 novembre 2017**
- **Lundi 11 décembre 2017**



Votre organisme a-t-il des communiqués à faire paraître ?

Votre association veut-elle faire connaître ses services ?

Profitez de votre journal **L'ÉPIPHANOIS** pour informer la population.

Prochaine publication :
15 juin 2017.

Vos messages doivent nous parvenir avant le 10 juin.



PIÈCES D'AUTO
M. MICHAUD INC.

36 TACHÉ OUEST
ST-HUBERT DE RIVIÈRE-DU-LOUP
QC, G0L 3L0

Tél: (418)497-2478
Fax: (418)497-2903

STIHL®
Vente et services

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

SAINT-ÉPIPHANE

Daniel Thériault, président

Tél. : (418) 862-4326



DÉPANNEUR 4 COINS

205 rue Viger, Saint-Épiphanie, G0L 2X0, 418-862-4872

- Agence SAQ.
- Comptoir de fruits et légumes.
- Sélection de viande.
- Mets préparés.
- Produits de boulangerie.

Au plaisir de vous servir !



394, route de la Station
Saint-Éloi (Québec) G0L 2V0
Tél. : 418 898-3167 • 1 888 898-3167
publicom@imprimeriepublicom.com
www.imprimeriepublicom.com



**IMPRIMERIE
PUBLICOM**

QUI FAIT QUOI À SAINT-ÉPIPHANE ? Qui doit-on appeler ?



CONSEIL MUNICIPAL

418

Renald Côté, maire	862-0356
Pâquerette Thériault, conseillère siège no. 1	862-5336
Vallier Côté, conseiller siège no. 2	862-5672
Hervé Dubé, conseiller siège no. 3	862-5624
Céline D'Auteuil, conseillère no. 4	862-5988
Nathalie Pelletier, conseillère siège no. 5	867-3626
Sébastien Dubé, conseiller siège no. 6	860-4553

BÂTIMENTS MUNICIPAUX

418

Caserne pompiers	862-0052, # 41
Bibliothèque	862-0052, # 45
Bureau du maire (Biblio)	862-0052, # 45
Bureau municipal	862-0052
Chalet des patineurs	862-0052, # 46
Garage municipal	862-0052, # 28
OMH de Saint-Épiphanie	867-2797
Maison des jeunes	862-7085
Église (Fabrique)	862-3022

OFFICIERS MUNICIPAUX ET AUTRES RESPONSABLES (418)

Maire, Renald Côté	862-0052, # 45
Directeur général, Nicolas Dionne	862-0052, # 21
Adjointe administrative, Édith Dionne	862-0052, # 20
Trésorière-adjointe, Nadia Bérubé	862-0052, # 25
Agente de développement, Marie-Eve Ouellet	551-8105
Capitaine, Dany Dubé, résidence	862-2173
Capitaine, Dany Dubé, caserne	862-0052, # 41
Inspectrice en bâtiments et environnement	862-0052, # 22
Julie Lemieux	
Gestionnaire du réseau aqueduc/égout, Julie Paré	862-0052, # 27
Directeur des travaux publics, Éric Albert	862-0052, # 28
Technicien en loisir, Kevin Bernier	862-0052, # 48
URGENCES (cellulaire voirie)	714-4523

URGENCE

Police (centrale)	310-4141
Police (poste RDL)	862-6303
Service Incendie	911
Ambulance	867-4411
CLSC	868-2572
Info-Santé	1-800-720-2572
Sécurité civile	862-1920



Tous les textes du journal L'Épiphanois sont lus et corrigés mais il se peut qu'il y ait parfois des erreurs, veuillez nous en excuser. Aussi, nous ne sommes pas responsables des erreurs qui peuvent se glisser dans certains communiqués reçus par divers comités, citoyens ou entreprises. Ces articles nous arrivent parfois en format pdf donc il est impossible d'y faire des modifications.



Merci de votre indulgence !

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL



Lundi	9 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 16 h 00
Mardi	Fermé am	13 h 30 - 16 h 00
Mercredi	Fermé am	13 h 30 - 16 h 00
Jeudi	9 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 16 h 00
Vendredi	9 h 00 - 12 h 00	Fermé pm

VOTRE JOURNAL MUNICIPAL L'ÉPIPHANOIS



est publié à tous les trois mois et distribué en 380 copies.

Rédaction et mise en page :

Nicolas Dionne, Édith Dionne et Kathy Patoine.